



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ALLIER

Moulins, le 27 SEP. 2019

Circulaire n°51 /2019

La préfète

à

Mesdames et Messieurs les maires des
communes de l'Allier

En communication aux sous-préfets de
Montluçon et Vichy

Objet : Journée de deuil national à la suite du décès de M. Jacques CHIRAC, ancien Président de la République

À l'occasion du décès de M. Jacques CHIRAC, ancien Président de la République, le chef de l'Etat a décidé d'organiser une journée de deuil national le lundi 30 septembre 2019.

Je vous serai obligé de bien vouloir procéder à la mise en berne des drapeaux présents sur tous les bâtiments et édifices publics de votre commune.

Selon les modalités qu'il vous appartiendra de fixer, vous veillerez à organiser à 15h00 un moment de recueillement permettant aux agents des services publics relevant de votre autorité ou placés sous votre tutelle de s'associer à ce deuil national.

La préfète
Pour la préfète et par délégation,
La secrétaire générale,

Hélène DEMOLOMBE-TOBIE